

CLUB :

LX :

INSCRIPTION DES EQUIPES saison 2014 - 2015

**A rentrer pour le 15 juin au plus tard, chez
Paul DAMAIN, rue du Namré, 44 6880 GLAUMONT (Bertrix)**

<u>Equipes messieurs</u>	Brulée	Nation	I W B	I Prov	II Prov	III Prov	IV Prov	V Prov	VI Prov	Avec	Opp. A	19H15	19H00	15H30	13H00	09H30	Mont sup	
A																	O / N	
B																	O / N	
C																	O / N	
D																	O / N	
E																	O / N	
F																	O / N	
G																	O / N	
H																	O / N	
I																	O / N	
J																	O / N	
K																	O / N	
L																	O / N	
M																	O / N	
N																	O / N	
O																	O / N	
P																	O / N	
Q																	O / N	
R																	O / N	
<u>Equipes dames</u>	Brulée	Nation	I W B	I Prov	II Prov	III Prov				Avec	Opp. A				13H00	09H30	Mont sup	
A																		O / N
B																		O / N
C																		O / N
D																		O / N
E																		O / N
F																		O / N
G																		O / N
H																		O / N

Légende : Pour choisir la division, l'heure, etc ..., **mettre une croix** dans la case ad'hoc
Avec signifie en même temps que (pour équipe C si on désire qu'elle joue en même temps que l'équipe A, on inscrit A dans la case Avec).
Opposé A est l'inverse d'Avec : (si C = n° opposé à D, inscrire D dans la case Opp. À).
 Si une équipe peut espérer être **montant supplémentaire** barrer la mention inutile : O pour oui et N pour non dans la dernière case.

Equipes vétérans : En fonction des réponses au sondage proposé ce 25 mai en AG, les inscriptions d'équipes vétérans seront redemandées dans le courant du mois de juin via notre site provincial...

Demands particulières concernant le calendrier :

Ne peuvent figurer ci-dessus que les demandes strictement nécessaires : toutes demande fantaisiste ou de nature à fausser l'interclubs sera refusée d'office. En tout état de cause, il ne sera vraisemblablement pas possible de satisfaire à toutes les demandes

Fait à _____ Signature du Président ou Secrétaire

Le _____
 Les inscriptions doivent obligatoirement être confirmées pour le 15/06/2014, sauf les VI mess., et III dames qui seront acceptées jusqu'au 01/08/2014. Si des équipes étaient ajoutées par la suite dans ces divisions, elles se retrouveraient aux places encore disponibles dans la grille et ne pourraient choisir leur région, ni leur numéro.

Remarque :